



Publication le 27 MARS 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-91

L'an **deux mille dix-huit**, le **treize mars**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **6 mars 2018**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : Mme VATAN à M. MARCONNET, Mme MARCEL à M. SAGET.

Monsieur Christophe DAMBRINE a été désigné Secrétaire de séance.

### **OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE L'ANNEE 2017**

Monsieur FRIAUD, Premier Adjoint, expose que le comptable du Trésor gère, pour le compte de la ville, le règlement des dépenses et la perception des recettes.

Il exerce également un contrôle des opérations budgétaires votées par le Conseil Municipal.

C'est pourquoi les comptes de gestion du Trésorier municipal sont joints au compte administratif de la ville et doivent comporter les mêmes résultats bien que présentés de manière différente.

#### **Mairie**

54 avenue

BP 90121

58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles

Aussi, pour répondre à la réglementation, il appartient au Conseil Municipal d'adopter en même temps que le compte administratif du Maire, les comptes de gestion du Trésorier.

Ce dossier a été présenté en commission des finances le 6 mars dernier.

C'est pourquoi, Monsieur FRIAUD, propose que le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2017, par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part, et adopte les comptes de gestion du Trésorier au titre de l'exercice 2017.

Adopté par 24 voix pour et 5 abstentions.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 15 mars 2018



Le Maire,

Isabelle BONNICEL